

## Résumé

Cette recherche, réalisée dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par le groupe « Socio-économie du PREBAT », se situe à la confluence de deux champs d'interrogation liant la question énergétique aux évolutions sociales et territoriales : impact de l'énergie sur les formes de développement territorial et effets des appels au développement durable sur les comportements individuels.

Elle a pour objectif d'identifier les gisements d'amélioration énergétique dans l'habitat francilien et de les mettre en regard de la capacité d'action des ménages. Il s'agit d'appréhender la dépendance des franciliens vis à vis du carbone, d'identifier les situations potentiellement à risques (types de parc de logement, ressources des foyers, localisations) en intégrant les pratiques de mobilité.

Atteindre ou se rapprocher des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (Protocole de Kyoto, engagement européen 3X20 à l'horizon 2020, Grenelle de l'Environnement) nécessite de diminuer les consommations d'énergie dans le parc de logements existants.

Les enjeux en Ile-de-France : le parc est composé d'un peu moins de cinq millions de résidences principales. Il consomme par an 63 TWh pour le chauffage et émet 12 600 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> de gaz à effet de serre<sup>1</sup>.

L'efficacité thermique des logements dépend des caractéristiques du bâti ; le type de logement, l'ancienneté et le mode de chauffage influent sur les consommations. La moyenne francilienne de 171 kWh/m<sup>2</sup>/an masque de grandes disparités. Alors qu'elle n'atteint que 28% des effectifs de logements, la maison individuelle représente 47% des consommations et 40% des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble des résidences principales d'Ile-de-France. Construite avant 1949 et chauffée au fioul, sa consommation s'élève à 326 kWh/m<sup>2</sup>/an. La répartition des logements franciliens en classe DPE fait également ressortir quelques 260 000 appartements très énergivores, construits avant 1949 et majoritairement équipés d'un chauffage individuel électrique. En Ile-de-France, la classe G représente environ 400 000 logements, à savoir 9% du parc ; les classes E et F abritent 44% des logements franciliens. Ainsi plus de la moitié du parc consomme-t-elle plus de 230 kWh/m<sup>2</sup>/an en Ile-de-France.

Si l'analyse des consommations théoriques permet de dégager des segments prioritaires en termes de rénovation thermique, l'exercice serait incomplet si l'on n'intégrait pas les consommations réelles de chauffage mesurées par les dépenses énergétiques des ménages. Elles s'élèvent en moyenne à 1260 € par an en Ile-de-France, avec des écarts importants liés à la surface de l'habitat, l'énergie utilisée pour le chauffage, la date de construction du logement ou encore le statut d'occupation. Les ménages des maisons individuelles dépensent 1770 € en moyenne pour l'énergie dans le logement, contre 940 lorsqu'ils habitent en appartement. Les locataires acquittent des factures énergétiques plus élevées que les propriétaires et les ménages équipés d'une chaudière individuelle au fioul ont les dépenses annuelles les plus importantes (2500 € en moyenne).

Les ménages franciliens consacrent, en moyenne, 3,4% de leurs revenus à l'énergie dans le logement. Le taux d'effort énergétique le plus élevé est celui des locataires de maisons individuelles (4,4%), suivi des locataires HLM (3,6%). A l'inverse, le taux d'effort énergétique le plus faible est celui des propriétaires de logement collectif (2,4%). Un taux d'effort énergétique plus élevé est mesuré chez les personnes plus âgées. En maison individuelle, il est de 6% chez les personnes de plus de 65 ans, et de 7% chez celles de plus de 75 ans.

Au delà de 10% du revenu consacré aux dépenses énergétiques dans le logement, on parle de précarité énergétique. 330 000 ménages sont concernés en Ile-de-France, ils sont plus âgés que la moyenne, davantage logés en individuel construit avant 1949, chauffés au fioul, et sur-représentés en Seine-et-Marne. Pour être plus complète, la notion de précarité énergétique doit englober les comportements de restriction ou de privations des ménages. Certains renoncent à se chauffer convenablement par souci d'économie ou par nécessité financière. En Ile-de-France, selon l'enquête nationale logement 2006, 24% des ménages se déclarent non satisfaits du rapport qualité prix du chauffage. Ces ménages sont proportionnellement plus nombreux chez les locataires, dans le parc ancien, et lorsqu'ils sont équipés d'un chauffage individuel électrique. 16% des ménages ont signifié avoir eu froid au cours de l'hiver précédent l'enquête. Dans la catégorie des propriétaires occupants en maison individuelle, il s'agit majoritairement de ménages âgés vivant dans de grands logements difficiles à chauffer. A l'opposé, en immeuble collectif, ce sont plutôt de jeunes ménages occupants de

---

<sup>1</sup> Source Energie Demain. Base ENERTER

petits logements mal isolés et équipés d'un mode de chauffage inadapté tel qu'un chauffage électrique ancien. Parmi les 800 000 ménages ayant signifié avoir eu froid au cours de l'hiver précédent l'enquête, 126 000 ont limité le chauffage en raison de son coût.

Afin d'illustrer la variété des situations, et parce que l'amélioration du parc exige des politiques publiques adaptées à sa diversité, une typologie a permis de répartir les résidences principales en neuf classes. Les variables actives choisies pour construire cette typologie sont celles relatives aux caractéristiques des logements ; les variables illustratives renseignent sur les occupants. L'objectif a été de bâtir des croisements logements-occupants pour lesquels les enjeux et les actions à mener en matière d'efficacité énergétique seront différents. Des maisons individuelles anciennes, spacieuses et « énergivores », occupées par des ménages aisés, jusqu'aux logements vétustes équipés de chauffages d'appoint, en passant par le pavillonnaire ancien des retraités, la palette des situations est large. Les îlots représentatifs de chaque classe ont été cartographiés afin de les localiser, d'estimer le poids de la mobilité pour chacune des situations, et une forme de dépendance globale à l'énergie déterminée en partie par la distance entre l'habitat et les ressources urbaines.

Victimes ou coupables, parce qu'ils sont logés en maison individuelle et qu'ils utilisent davantage leur voiture, les ménages des espaces périurbains sont soumis à une certaine tension énergétique et ont retenu notre attention. Nous avons choisi d'étudier leurs comportements énergétiques et d'en comprendre les déterminants, économiques, psychologiques et idéologiques, à travers une enquête qualitative menée auprès de 150 ménages.

Les résultats de cette enquête montrent que l'habiter périurbain ne semble pas remis en cause de manière nette par les enjeux énergétiques. Certes, il est possible que l'impact économique d'une hausse durable des coûts du pétrole conduise les ménages les plus modestes à repenser leurs stratégies résidentielles. Mais au-delà de ces cas de contraintes fortes, l'effet sera relativement réduit. C'est dans le logement lui-même que les changements de comportements sont déjà les plus importants, et c'est dans ce domaine que les ménages entrevoient les modifications les plus faciles à opérer pour réduire leurs consommations énergétiques. En effet, la nature des actions à mener est relativement bien connue, même si, en matière de travaux, la fiabilité des conseils apparaît souvent faible aux yeux des ménages. Si ces changements peuvent être parfois coûteux, ils ne modifient qu'à la marge le mode de vie et sont donc plus aisés à mettre en œuvre que des changements de mobilité qui induisent des bouleversements complets dans les programmes d'activités des familles.

Cette conviction partagée que le logement est le lieu principal d'ajustement des pratiques en matière énergétique a deux conséquences : la première est que cela renforce l'ancrage local. L'attachement à une maison patiemment rénovée ne peut qu'être accru. Deuxième conséquence importante : les économies d'énergie ainsi réalisées dans le domaine du logement peuvent compenser le coût de l'incompressible mobilité.

Par ailleurs, au-delà du logement lui-même, les espaces à faible densité, que l'on oppose souvent à l'idéal de la ville durable, sont considérés par de nombreux ménages comme des lieux où les pratiques qui rentrent en adéquation avec un mode de vie plus « écologiquement responsable » peuvent potentiellement se développer. Selon les ménages, ces zones peu denses peuvent offrir une vie communautaire plus solidaire, rendent possibles la consommation d'aliments produits localement, la récupération de l'eau de pluie, etc. Bref, alors qu'il s'agit d'un modèle stigmatisé pour son coût environnemental, ces zones d'imbrication spatiale d'espaces naturels, agricoles et urbains, sont considérées comme des lieux de développements potentiels de pratiques en phase avec les préoccupations énergétiques, climatiques et environnementales. Si les ménages rencontrés témoignent dans leur ensemble d'une certaine sensibilité environnementale, les classes moyennes semblent les plus concernés. Et si les plus pauvres paraissent moins mobilisés, les plus diplômés, souvent plus aisés, aiment à mettre en doute, lorsque leur mode de vie est mis en cause, un discours qui leur semble trop « moralisateur » et insuffisamment étayé scientifiquement à leurs yeux.

Enfin, en matière de mobilité, les ménages sont conscients de l'importance indéniable de l'automobile dans leur mode de vie. Si certains regrettent le poids des dépenses et la fatigue engendrés par la conduite automobile, cette importance des kilométrages automobiles n'est pas jugée rédhibitoire pour une installation de long terme dans un espace peu dense. Les ménages tablent sur une amélioration des technologies pour conserver leur mode de vie, tout en pouvant réduire leurs impacts environnementaux. Par ailleurs, il leur semble qu'en cas de hausses durables des coûts de l'énergie, la puissance publique ne pourra pas les laisser « tomber ».

Au total, l'énergie chère – considérée par certains comme génératrice de problèmes environnementaux – apparaît comme un inconvénient supplémentaire à la localisation résidentielle

dans les lointaines périphéries urbaines. Comme il a été montré à propos des ménages qui pour des raisons diverses perdaient la possession de l'automobile, (MOTTE, 2009), l'augmentation du coût de l'énergie conduira principalement ceux qui ne peuvent le surmonter à des déménagements de courtes distances vers des nœuds périurbains mieux desservis. Les enjeux énergétiques pourront entraîner – et, encore, de façon contrariée – un changement dans la « granulométrie » des espaces résidentiels périurbains, en faveur des « grains » plus importants et desservis, plus ou moins efficacement par les transports collectifs.

Il ne semble pas, au regard des perspectives exprimées par les ménages, que les enjeux énergétiques soient, en eux-mêmes, suffisants pour opposer à la dynamique périurbaine un mouvement de relocalisation vers les centres urbains. Les qualités profondes de l'habiter périurbain, aux yeux de ceux qui y sont attachés, ne sont en effet pas remises en cause par la question énergétique et climatique.